

La Diact fait le point sur la révolution numérique

« *C'est une véritable rupture, une révolution numérique que nous vivons* », et elle impose une action publique d'aménagement du territoire expliquent Gilles Coester et Alain Ducass, chargés de mission TIC à la Diact, délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires. C'est la raison pour ces auteurs ont publié à la Documentation Française « l'aménagement numérique du territoire », qui fait la synthèse sur le sujet, ce mois de juillet.

L'emploi des tics s'est très vite répandu, notent les auteurs de l'ouvrage. En décembre 2006, par exemple, 30 millions de français se sont connectés à internet. Néanmoins, cette tendance est à double tranchant. Car si les tics peuvent se révéler un outil de revitalisation des territoires, elles peuvent également creuser les inégalités. D'autant que c'est le différentiel de potentiel économique entre deux territoires qui guide les opérateurs.

Cela dit, l'aménagement numérique, qui s'est d'abord focalisé sur les équipements, ne doit pas faire oublier l'importance de l'appropriation des services par tous les publics, rappellent Gilles Coester et Alain Ducass. De fait, les usages progressent : 5,7 millions de contribuables ont fait leur déclaration en ligne en 2006, et 30% des foyers qui déménagent utilisent le service « changement d'adresse en ligne », d'après l'ouvrage.

Comme les particuliers, les PME sont en première ligne. Pour les encourager à s'approprier des tics, le ministère des PME et la Diact elle-même ont financé des programmes. Et les exemples foisonnent de secteurs où les tics se déploient. Le télétravail, par exemple, ne concerne que 7% des salariés en France. Mais la Diact a fait émerger 25 projets de télé centres de travail qui peuvent favoriser le développement de zones isolées. Dans la santé également, les tics apportent leur contribution, avec , notamment, la téléconsultation, ou encore la mise en place d'un dossier médical sécurisé et partagé entre les praticiens et le patient. Autre exemple, la culture : informations, réservations sur les programmations culturelles s'effectuent de plus en plus en ligne. Et le site Culture.fr donne accès à 3,5 millions d'images, recense 2.800 musées et 1.300 bibliothèques.

Qui fait quoi ?

Les auteurs dressent ensuite le panorama des différents acteurs de la politique de l'aménagement numérique du territoire. L'Etat, bien entendu, qui lutte contre la fracture numérique, en s'appuyant sur différents organismes, dont, en premier lieu, la Diact. Celle-ci veille à la cohérence du territoire, et coordonne notamment le plan de couverture des zones blanches en téléphonie mobile. Elle s'appuie sur le réseau des chargés de mission tic des sgar, secrétariat général pour les affaires régionales, dont le rôle est d'impulser la politique de l'Etat en matière de tic, de développer les usages et de développer une administration des services. Autres acteurs, le Délégation aux usages de l'Internet , la dgme, Direction générale de modernisation de l'état, ou encore l'Arcep, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes. Impossible d'oublier les régions, notamment très actives dans le déploiement du haut débit. La variété des technologies disponibles permet de tailler des solutions sur mesure, pour chaque situation, notent les auteurs.

L'Etat a d'ailleurs assoupli le cadre réglementaire, et soutient financièrement les projets des collectivités territoriales, notamment via des appels à projet conduits par la Diact. Autre action : le plan de couverture en haut débit pour les zones rurales, déterminé en juillet 2006 au CISI, qui soutient les collectivités qui doivent encore s'équiper.

Les défis de demain

Et demain ? Le haut débit est-il une étape nécessaire ? La fibre optique semble bien être la technologie la plus adaptée. Mais son coût est très élevé : 10 milliards d'euros en infrastructures.

Fin 2006, le ministère de l'industrie a lancé un plan de déploiement du très haut débit. Et d'autres chantiers sont en cours, tels le développement de la télévision numérique terrestre. Bref, concluent les auteurs, la révolution tic n'en est qu'à ses prémices. Quel choix doivent faire les territoires ? Un sujet très vaste, dont l'enjeu n'est pas technique, mais humain conclut l'ouvrage.